



## COMMUNIQUE DE PRESSE

CONTACT : Sylvain LECOMTE *Ph. D.*

TELEPHONE : 06.31.02.30.72

MEL : slecomte@linea-semences.com

Grandvilliers,

Avril 2025

### LANCEMENT DU PROJET CASDAR CONNAISSANCES METALLIN – PREMIERE CAMPAGNE DE RECOLTES

*Etat actuel des contaminants métalliques dans les graines de lin en France &  
stratégie de maîtrise des risques sanitaires*

#### Contexte

Face à des systèmes céréaliers de plus en plus spécialisés, et à l'apparition de plus en plus fréquente d'impasses techniques, la diversification des systèmes de production devient indispensable au maintien de la durabilité de l'agriculture française. Au sein des cultures de diversification, le lin oléagineux présente des atouts agronomiques significatifs.

La production des graines de lin oléagineuses s'est installée progressivement en France depuis les années 2000, grâce à leur valorisation en alimentation animale *via* le procédé de cuisson développé par Valorex et grâce aussi à l'accès au marché permis par la démarche Bleu-Blanc-Cœur. Depuis une dizaine d'années, les graines de lin françaises ont également trouvé un débouché en alimentation humaine, en tant que graines ou ingrédients, et plus récemment en tant qu'huiles alimentaires. En 2022, les surfaces de lin oléagineux représentaient 28000 ha en France (source Agreste), dont environ 5000 ha en bio (source Agence Bio). Les emblavements de lin oléagineux sont à la hausse ces dernières années, avec + 10 000 ha depuis 2015 (données Terres Univia). Ces surfaces sont principalement emblavées avec du lin d'hiver, 80% et pour 20% d'entre elles avec du lin de printemps. Les principales zones de production du lin oléagineux sont concentrées dans le grand Ouest, avec une majorité de surfaces en Poitou-Charentes, Vendée, ainsi que dans le Centre Val-de-Loire.

Actuellement très peu de données sont disponibles sur les teneurs en ETM contaminant des graines de lin produites en France, alors que les réglementations sur les contaminants alimentaires se durcissent rapidement et fortement. Les normes réglementaires actuelles imposent aux graines de lin destinées à

l'alimentation humaine, une teneur maximale en cadmium (Cd) de 0,5 mg/kg (règlement UE 2023/915). Le plomb (Pb) est également réglementé pour les huiles et les compléments alimentaires dans lesquels les graines de lin ou autres produits dérivés du lin s'inscrivent. Un projet de règlement est également en cours pour mettre en place des teneurs maximales en nickel (Ni) dans les denrées alimentaires incluant le lin. Enfin, l'Autorité Européenne de Sécurité Alimentaire (EFSA) a récemment ré-évalué à la hausse le risque d'exposition alimentaire à l'arsenic (As) (Chain *et al.*, 2024), laissant entrevoir la possibilité d'une réglementation plus sévère pour ce contaminant.

La Directive 2002/32 pour les substances indésirables dans l'alimentation animale impose aussi des seuils à ne pas dépasser dans les matières premières telles que les graines de lin : 1 mg/kg en cadmium, 2 mg/kg en arsenic, 10 mg/kg en plomb.

Dans ce contexte, les objectifs du projet METALLIN sont les suivants :

- De dresser le bilan des contaminants métalliques dans les sols et les récoltes des différents bassins de production du lin oléagineux ;
- De comprendre les déterminants des fortes et faibles accumulations des éléments traces métalliques (ETM) contaminants par les graines de lin en France en lien avec les pratiques agricoles (propriétés physico-chimiques du sol, période de semis, choix de la variété, pratiques de fertilisation) ;
- De mettre en place un outil de prédiction du risque de non-conformité à destination des agriculteurs pour anticiper ce risque de contamination aux ETM ;
- D'identifier les variétés de lin les moins accumulatrices de contaminants métalliques pour les recommander aux agriculteurs et aux filières en cas de risque avéré de non-conformité ;
- D'évaluer le potentiel génétique des lignées en cours de sélection vis-à-vis du potentiel d'accumulation de As, Cd, Ni, Pb ;
- De trouver des marqueurs moléculaires pour accélérer la sélection des lignées génétiques les moins accumulatrices de ces contaminants ;
- De participer au Plan de Surveillance des Oléo-protéagineux (PSO) et de se préparer aux durcissements de la réglementation sur les contaminants métalliques.

Le projet a débuté en octobre 2024. La première campagne de prélèvement des échantillons de sols sur les parcelles de lin de printemps est achevée, et la phase d'échantillonnage des graines est en cours de préparation.

## Financier



## Porteur du projet & Chef de file

LINEA – SEMENCES (Christophe PINEAU *Ph.D* & Sylvain LECOMTE *Ph.D*)

L'entreprise Linéa, inscrite au greffe de Beauvais depuis 2001, est mandatée par ses administrateurs en tant que groupement d'intérêt économique pour créer de nouvelles variétés de lin adaptées aux différents terroirs de la zone de production par le biais de la recherche.

Aujourd'hui, le G.I.E Linéa est détenu par quatre coopératives agricoles linières qui détiennent chacune 25% de participation (i) la SCA Lin 2000 (Grandvilliers, Oise), (ii) la CALIRA (Abbeville), (iii) AGY Lin SCA Teillage de Lin (Baons-le-Comte, Seine Maritime) et (iv) la SCA de teillage du Plateau du Neubourg (Neubourg, Eure).

## Durée du projet

42 mois

## Partenaires du projet



**VALOREX**  
*Cultivons vos différences*



## Partenaires associés

